

vivre à

# niort

magazine municipal d'information • [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com)

mai 2023 - #322

**EN BUS OU À VÉLO,  
MA VILLE RESPIRE !**

## LA VILLE À L'HEURE DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

DOSSIER

06-11

RETROUVEZ VOS SORTIES EN MAI ET JUIN DANS NOTRE SUPPLÉMENT CULTURE-SPORT-LOISIRS NIORT DEDANS DEHORS SUR NIORTDEDANSDEHORS.FR, MAIS AUSSI DANS NOTRE ÉDITION EN TÉLÉCHARGEMENT.



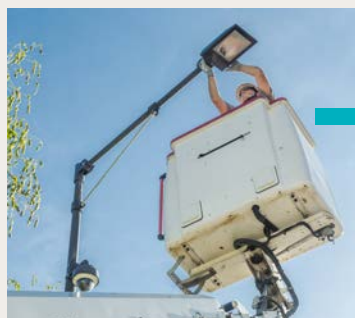
### 04-05. RÉTROSPECTIVE

#### 12. ACTUALITÉS

- 12. APPRENDRE À BIEN ROULER À VÉLO À L'ÉCOLE
- 13. CENTRES DE LOISIRS ET SÉJOURS JEUNESSE : LES OFFRES POUR L'ÉTÉ
- 14. L'ACTU DES GRANDS TRAVAUX DANS LA VILLE
- 15. LA MAISON PATRONALE SERA RESTAURÉE À L'IDENTIQUE
- 16. NIORT ACCUEILLE LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE
- 17. LA VILLE ACCOMPAGNE LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS DANS LA GESTION DES DÉCHETS



- 18. TOUT SUR LA NOUVELLE OPAH-RU
- 19. LA VILLE INSTALLE 1 900 NOUVEAUX POINTS LUMINEUX ÉCONOMES EN ÉNERGIE
- 20. QUOI DE NEUF DANS VOS QUARTIERS ?
- 21. DAVID SEGUIN, CHEF DE L'ADRESS, APPORTE SA TOUCHE AUX FOURNEAUX DE L'HÔPITAL



Alexandre Giraud

#### 22. VIE MUNICIPALE

- 22. LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 23. TRIBUNE DES ÉLUS

#### 24. PORTRAIT

- 24. GABIN GARAUULT, DU STADE NIORTAIS À L'ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY JUNIORS



Darré





## Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex.  
Tél. 05 17 38 79 31.

**Directeur de la publication :** Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Directeur de la communication :** Vincent Rouvreau • **Responsable éditoriale :** Isabelle Toesca • **Équipe rédactionnelle :** Jean-Philippe Béquet, Zélia Leconte, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé • **Ont participé à ce numéro :** Éric Chauvet (photos), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alexandre Giraud (photos) • **Réalisation :** agencescoopcommunication 13667-MEP • **Impression :** Raynaud Imprimeurs SAS - Coulonges-sur-l'Autize • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires.  
Couverture : Darri.



## Permanences des adjoints

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le :

**05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal : à déposer dans la boîte aux lettres  
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :

**secretariatdumaire@mairie-niort.fr**

Site internet :

**vivre-a-niort.com**

Réseaux sociaux :

**facebook.com/VilledeNiort**

**twitter.com/mairie\_Niort** et



**ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFO HEBDO.**

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Darri

# Vive l'action locale

*L'action locale embrasse ce défi permanent de répondre aux besoins immédiats et aux nombreux enjeux de demain avec l'humilité nécessaire et l'ambition d'agir pour tous.*

**Jérôme Baloge**

Maire de Niort, Président de la Communauté d'agglomération du Niortais

L'action locale possède de nombreuses vertus. Elle permet d'être au contact des Niortais, d'entendre leurs préoccupations et d'agir très concrètement pour y répondre. Elle s'inscrit également dans un temps long pour aménager, développer, rendre plus attractive la Ville c'est-à-dire préparer le territoire face aux enjeux de demain. Les mobilités sont en pleine transformation, touchées par la crise énergétique et ses impacts sur le pouvoir d'achat. Le choix de la gratuité, dès 2017, a été précurseur et se révèle aujourd'hui, d'une actualité évidente. Le développement des mobilités douces, la décarbonation des transports publics sont autant d'actions engagées pour notre environnement.

Cette ville plus durable est au cœur de notre action. C'est bien sûr tout l'enjeu de la végétalisation de la Ville, de son intégration aux nouveaux aménagements (place Martin Bastard, Gare,

place Denfert Rochereau, écoquartier Ribray-Gavacherie, boulevard Main, les réhabilitations des écoles, etc.), du plan Canopée avec la plantation de 60 000 arbres, de la préservation de nos espaces naturels (réserve naturelle du Galuchet) et de la biodiversité. C'est aussi permettre à nos enfants d'étudier à Niort, d'accueillir de jeunes talents sur le territoire en leur proposant une offre de formations supérieures diversifiée et de qualité.

L'action locale embrasse ce défi permanent de répondre aux besoins immédiats et aux nombreux enjeux de demain avec l'humilité nécessaire et l'ambition d'agir pour tous. C'est une mobilisation de tous les instants, un engagement collectif d'une équipe municipale pleinement investie, au contact et au service de tous les Niortais. C'est dans cet engagement collectif de proximité que l'action politique prend tout son sens. Vive l'action locale ! ●



Darri

## LE RETOUR DES PUCES MOTO

**18 et 19 mars.** Après 3 années sans, pour cause de pandémie, les Puces moto étaient de retour au parc des expos. Cette 35<sup>e</sup> édition a rassemblé un très nombreux public de passionnés et de curieux venus de la France entière. Les Puces proposent un grand marché de l'occasion qui permet de trouver la pièce détachée rare et indispensable pour réparer les motos du quotidien et restaurer les bécanes de collection. Agrémentez de shows, de musique, d'expositions et vous avez là les ingrédients d'un événement populaire qui rassemble plus de 40 000 visiteurs.

## L'ESPRIT D'ENTREPRISE DISTINGUÉ DANS LES QUARTIERS

**21 mars.** Pour leur 7<sup>e</sup> édition, les Trophées des quartiers de l'Agglomération du Niortais ont récompensé trois porteurs de projet installés au Clou-Bouchet et à la Tour Chabot : Majed Makdasi pour son restaurant-pizzeria "Poivre et Sel", Karine Freslon pour son atelier de couture à domicile "De fil en fil" (prix microentreprise) et Damien Melay pour "Sortir à Niort", un site internet dédié aux sorties culturelles (prix Coup de Cœur).



Alexandre Giraud



Isabelle Toesca

## DU BIOGNV DANS LE MOTEUR

**28 mars.** Les premiers équipements techniques de la future station bioGNV ont été installés au dépôt Transdev, sur la zone d'activités de Saint-Liguaire. Les deux compresseurs livrés permettront d'alimenter en biogaz les dix nouveaux bus Tanlib, qui seront mis en circulation en mai. Cette installation préfigure le nouveau centre d'exploitation et de maintenance des mobilités décarbonées qui sera achevé fin 2025. Pour visionner la vidéo, scannez le QR code.



## DE LA VILLA PÉROCHON À LA MÉDIATHÈQUE

**31 mars.** L'ouverture officielle des Rencontres de la jeune photographie internationale 2023 s'est déroulée à la Villa Pérochon, Centre d'art contemporain photographique, où l'artiste catalan Joan Fontcuberta, invité d'honneur de cette édition, présente "Monstres". À voir jusqu'au 27 mai. D'autres expos photo au Piloni, à la médiathèque, au Séchoir, au Pavillon Grappelli et à la Galerie Desmettre.



Darri



## DES ŒUFS ET DES GIBOULÉES

**1<sup>er</sup> avril.** Cette année encore, la Ville avait donné rendez-vous aux jeunes gourmands pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans les jardins de la Brèche. Le succès de cette animation, organisée avec la participation d'artisans chocolatiers locaux, ne se dément pas. Même la pluie n'y change rien !

## LA FERME DE CHEY CÉLÈBRE LE RETOUR DU PRINTEMPS

**22 et 23 avril.** La société d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres conviait les amoureux du jardin et de la nature à la ferme communale de Chey. Cette 38<sup>e</sup> édition s'était donné pour thème "L'eau et la plante", en lien avec les effets du changement climatique, la diminution de la ressource en eau et la nécessité de mieux la gérer pour conserver un jardin beau et productif.



## LA TOURNÉE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE PATINAGE

**24 avril.** La Tournée de l'équipe de France a fait étape à la patinoire. Cette manifestation, organisée par le club Niort Glace et soutenue par la Ville et Niort Agglo, a accueilli 800 spectateurs venus admirer le couple olympique Guillaume Cizeron et Gabriella Papadakis, mais aussi le champion d'Europe Adam Siao Him Fa, Brian Joubert et une vingtaine d'autres patineurs.

## GEORGE-SAND, LA NOUVELLE ÉCOLE DURABLE

**24 avril.** À la rentrée des vacances de printemps, les élèves et les enseignants ont pu découvrir leur nouvel environnement de travail : un bâtiment rénové en profondeur, mis aux normes et qui répond aux objectifs "Niort Durable 2030". Les travaux permettront de réduire la consommation énergétique de 75 % grâce à une isolation par l'extérieur, la végétalisation de la façade sud et la production d'énergie photovoltaïque en toiture.



# À L'HEURE DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

La Ville de Niort et Niort Agglo font le choix du remplacement des bus diesel par des véhicules bioGNV et électriques, et par le développement de la pratique du vélo.

Par Jean-Philippe Béquet.



Darrri

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en conseil d'agglo du 10 février 2020, fixe dans ses objectifs (fiche action 2.2) "d'aménager un territoire accessible au vélo", que le Schéma directeur des infrastructures cyclables vient concrétiser en proposant un véritable plan d'action, de planification et de programmation qui couvre les 40 communes de la communauté d'agglomération du Niortais. Ce document prévoit une politique d'aménagement qui entre

dans le cadre du volet "cyclable" du Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacements (PLUi-D) offrant aux communes la possibilité de planifier le développement des modes doux et de réserver du foncier pour la réalisation d'aménagements cyclables futurs.

## Une hausse de la pratique du vélo

Ces projets viennent aussi répondre à une demande grandissante des usagers. On constate, en effet, une hausse significative de la pratique cyclable en zone urbaine, mais aussi dans les communes plus rurales. Des études démontrent combien l'usage du vélo, à part être bon pour la santé, est un acte de bon sens. En ville, le vélo est plus rapide que la voiture avec une vitesse moyenne de 15 km/h contre 14 km/h pour une voiture. Sur l'agglomération, un déplacement sur deux est inférieur à 3 km et 64 % sont inférieurs à 5 km. Ce qui justifie le choix du vélo pour ces courts trajets.

De plus, les sept haltes ferroviaires qui maillent le territoire (Niort, Mauzé-sur-le-Mignon, Beauvoir-sur-Niort, Fors, Prin-Deyrançon, Marigny et Prissé-la-Charrière) permettent d'envisager le développement de l'intermodalité et de combiner vélo et train (TER) pour des trajets plus longs. ●



Darrri



Darrri

## 5 QUESTIONS À

**DOMINIQUE SIX,  
1<sup>ER</sup> ADJOINT AU MAIRE, ET  
HERVÉ GÉRARD,  
CONSEILLER  
MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

TOUS DEUX EN CHARGE DE LA MOBILITÉ URBAINE ET DES MOBILITÉS DOUCES



### La Ville et l'Agglo mettent aujourd'hui l'accent sur le développement du vélo ? Un choix de raison ?

**D. Six :** Cette orientation vient déjà répondre à une forte demande de la population qui s'est exprimée en lien avec des préoccupations écologiques et économiques. Mais il ne faut pas oublier que le développement du vélo était aussi un engagement fort de la campagne de Jérôme Baloge en 2020. On a constaté cet engouement pour le vélo dès 2017 quand l'Agglomération a mis en place l'offre de vélos en libre-service et la location longue durée. On est aujourd'hui à 1 200 vélos, donc nous répondons à une vraie attente.

### La part modale du vélo est de 4 % sur la ville de Niort, 3 % sur l'agglo. Quel objectif vous fixez-vous à terme ?

**D. Six :** C'est vrai que la voiture est omniprésente sur notre territoire et 3 ou 4 % de part modale pour le vélo, c'est peu. En 2020, l'État a fixé, au plan national, un objectif de 9 % qui a déclenché un train d'aides pour que les villes puissent l'atteindre. Nous nous sommes calés sur cet objectif, mais il faut être conscient qu'il va s'inscrire dans le temps. À La Rochelle, par exemple, les premiers vélos

en libre-service ont été lancés dans les années 1970. 50 ans après, ils en sont à 8 % de part du vélo malgré tout ce qui a été fait. On est donc sur des temps longs.

### Vous avancez en concertation avec la population, qu'est-ce que vous attendez de ces échanges avec les Niortais ?

**D. Six :** La participation a commencé avec la création de la commission communale des mobilités qui implique des usagers, des acteurs économiques, des experts, etc. Après, dans les réunions que nous organisons dans les quartiers, nous voulons faire passer le message que les collectivités sont en route avec une démarche très structurée pour avancer sur le développement des infrastructures. On est conscients qu'il y a des points durs sur lesquels il n'y a pas encore de réponses. Donc, nous esquissons des solutions et nous écoutons les retours des habitants. La concertation est toujours riche.

### Dans quelle mesure les aménagements de voirie prévus permettront-ils de sécuriser les cyclistes dans le trafic ?

**H. Gérard :** Notre objectif n'est pas d'isoler

le vélo, mais de bien le positionner sur le bitume, dans le sens où il puisse trouver sa place dans la rue, sans ambiguïté par rapport aux autres usagers, en particulier les voitures. Il faut que le cycliste puisse se dire "là est ma place" et que l'automobiliste sache qu'il peut y rencontrer un vélo. Après, si sur certaines voies nous ne sommes pas en mesure de sécuriser pleinement la circulation des vélos, alors nous dévierons les itinéraires vers des rues plus sûres. Ça rallongera peut-être un peu la ligne, mais au moins elle sera plus sécurisée.

### En favorisant l'usage du vélo, espérez-vous une diminution des voitures dans la ville ?

**H. Gérard :** Notre idée première n'est pas de restreindre l'automobile, mais de développer le vélo avec des aménagements simples. L'idée sous-jacente est que, en toute logique, si plus de Niortais se mettent au vélo, ça fera naturellement diminuer le nombre de voitures dans la ville et ça nous permettra, à terme, de développer d'autres aménagements cyclables encore plus pertinents. ●

# LE SCHÉMA CYCLABLE DE LA VILLE : DES RÉFLEXIONS AUX CONCRÉTISATIONS

La Ville de Niort développe son schéma cyclable pour encourager, favoriser et sécuriser les trajets domicile/travail/écoles/activités sur le périmètre communal, en connexion avec les communes périphériques. Un plan mis en cohérence avec le Schéma directeur des infrastructures cyclables de Niort Agglo.

**D**ès 2024, 7 lignes cyclables apaisées sur lesquelles les usagers du vélo pourront circuler en sécurité sillonneront la ville afin d'inciter les Niortais à laisser la voiture au garage pour les trajets du quotidien et préférer les mobilités douces, le vélo par exemple, plus pertinent en termes de rapidité et d'impact écologique.

## Une réflexion participative

Pour mettre en place ce réseau cyclable, la ville a créé la "Commission communale de mobilité", composée d'élus, d'experts et d'usagers (associations de pratiquants du vélo, piétons, commerçants...) Cette commission consultative a d'abord travaillé sur la ligne actuellement en service Gare/Technopole universitaire de Noron, qui a donné lieu, début 2022, à la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> chaudiou sur la ville de Niort, puis de la zone 30 du centre-ville.

Il a également été fait appel aux conseils de quartiers pour réfléchir à la possibilité de créer des zones 30 dans les quartiers, comme à Sainte-Pezenne et Champclairot-Champommier et prochainement à Souché.

## La ligne apaisée, qu'est-ce que c'est ?

À l'instar des lignes de bus, les lignes apaisées relieront deux points définis d'un itinéraire cyclable continu, qui ne subira pas de discontinuité. Elles utiliseront les principaux outils à disposition :

pistes et bandes cyclables, chaudiou, doubles-sens vélos, "cédez le passage cycliste aux feux", sas vélo, etc. La ligne apaisée sera identifiée pour être facilement reconnue par les usagers avec un numéro et un code couleur. Elle sera cartographiée sur le site web de la Ville, ainsi que sur des plans imprimés.

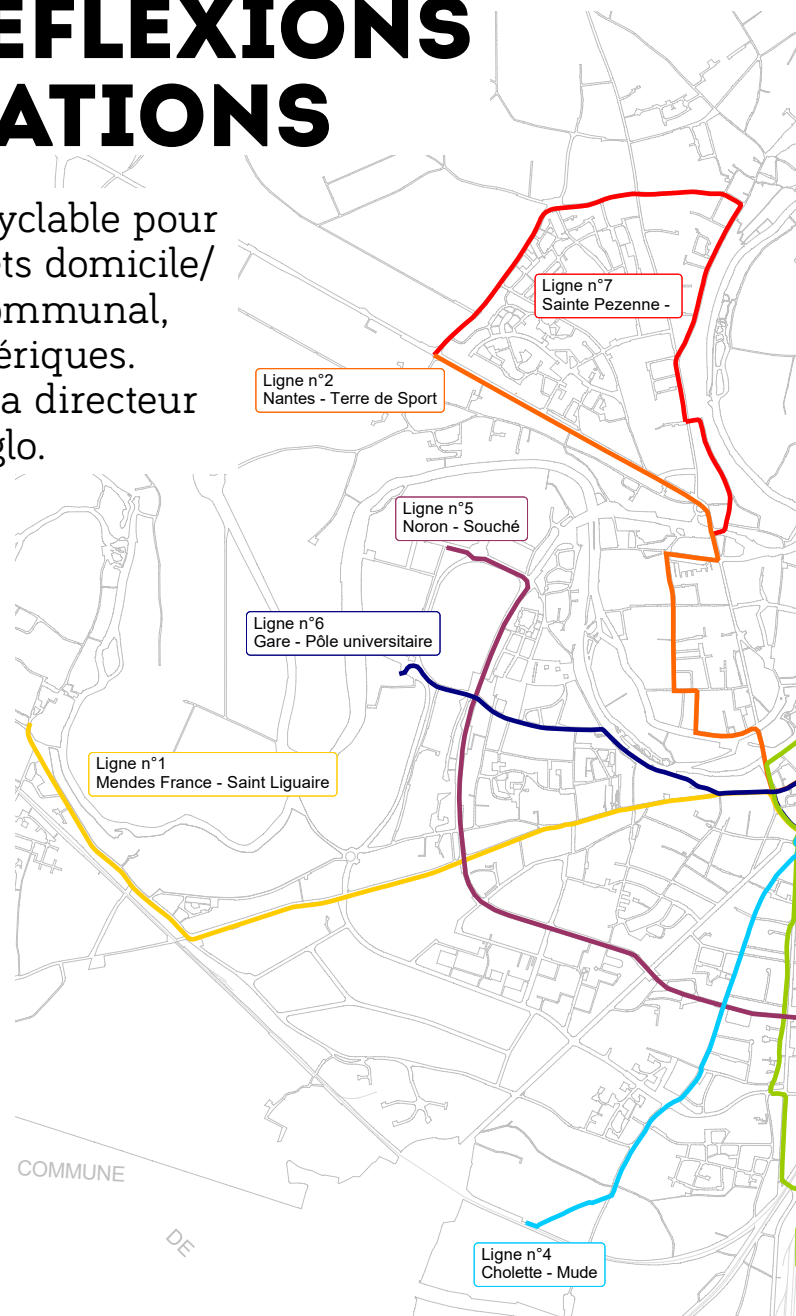
Les 7 lignes sont aujourd'hui définies et dessinées, certaines portions vont toutefois faire l'objet d'une expertise par l'association VilloVélo, partenaire de la Ville dans la mise en "cyclabilité" du territoire.

## De la réflexion à la réalisation

2023 est l'année de la poursuite de la réflexion et de la réalisation, dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre, de travaux simples (12 km de jalonnements et marquages au sol), en concertation avec les habitants pour finaliser le tracé des lignes apaisées. C'est aussi l'année où seront étudiées les discontinuités des itinéraires.

2024 marquera le traitement des points durs et la résorption des interruptions de lignes par tous les moyens qui iront de la mise en sens unique, la suppression de places de stationnement, jusqu'à la fermeture de voies à la circulation automobile.

La communauté d'agglomération du Niortais accompagnera financièrement les aménagements cyclables sur la ville de Niort définis dans leur schéma comme voies d'intérêt communautaire. ●



## TROIS RÉUNIONS AVEC LES NIORTAIS

Le plan cyclable et le calendrier de déploiement des différents aménagements envisagés ont été présentés aux Niortais à l'occasion de trois réunions publiques animées par Dominique Six, adjoint au maire en charge des espaces publics et de la mobilité, Hervé Gérard, conseiller municipal délégué aux mobilités douces, et Philippe Terrassin, adjoint au maire en charge de la vie participative. Elles ont eu lieu jeudi 6 avril, à la maison de quartier de Cholette, mercredi 26 avril, au centre socioculturel de Saint-Florent, et le mardi 2 mai, au Centre Du Guesclin. Une présentation globale des itinéraires et des aménagements de voirie prévus sera faite aux habitants à l'occasion des conseils de quartiers.



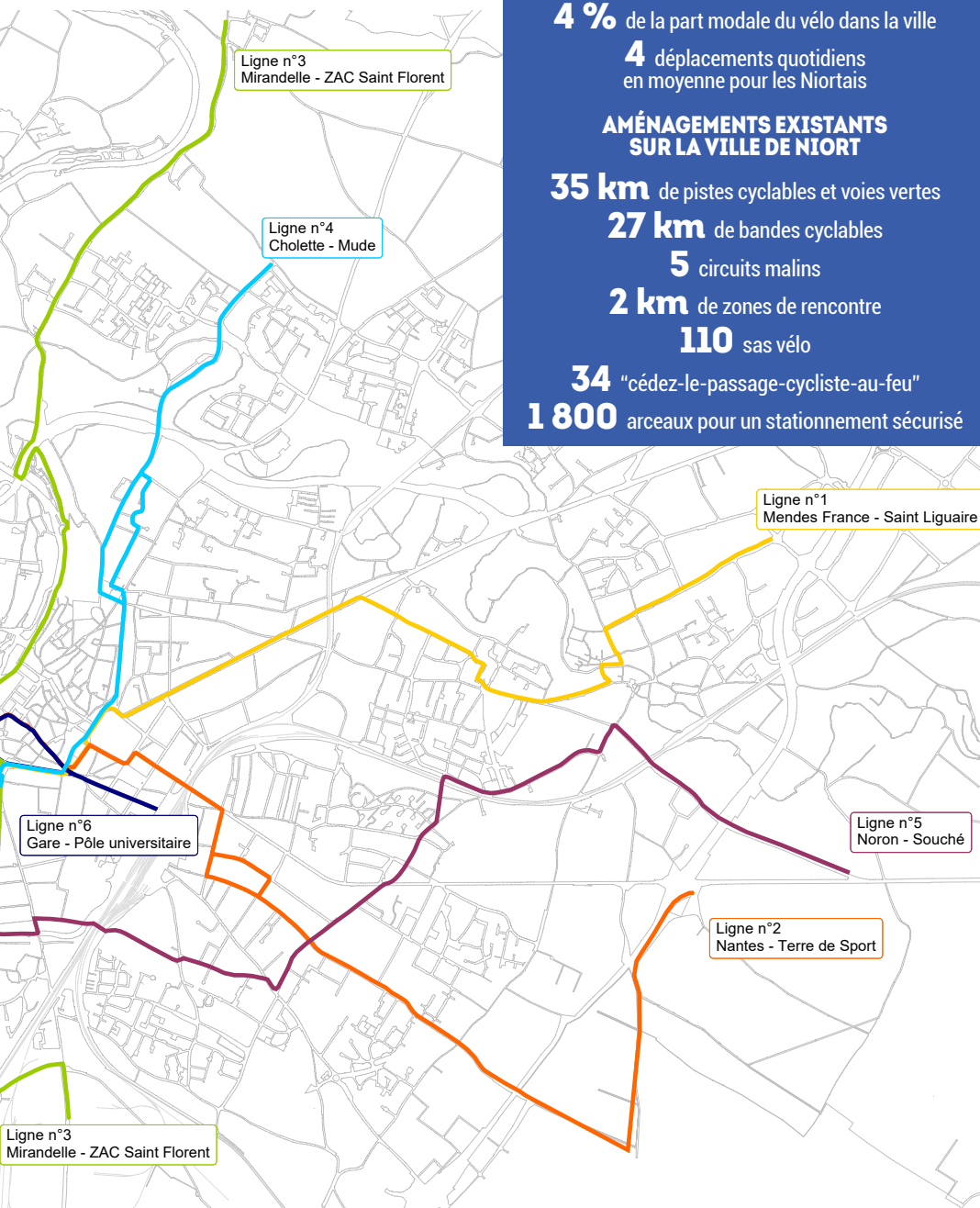
## EN CHIFFRES

## USAGES DU VÉLO DANS LA VILLE

**4 %** de la part modale du vélo dans la ville  
**4** déplacements quotidiens en moyenne pour les Niortais

## AMÉNAGEMENTS EXISTANTS SUR LA VILLE DE NIORT

**35 km** de pistes cyclables et voies vertes  
**27 km** de bandes cyclables  
**5** circuits malins  
**2 km** de zones de rencontre  
**110** sas vélo  
**34** "cédez-le-passage-cycliste-au-feu"  
**1 800** arceaux pour un stationnement sécurisé



## Un réseau continu avec des itinéraires raccordés

Le Schéma directeur des infrastructures cyclables de Niort Agglo tend à développer les itinéraires du quotidien domicile/travail/écoles/activités. Le but est de faire préférer le vélo à la voiture en maillant le territoire de circuits identifiés et sécurisés.

À l'échelle de l'agglomération, le schéma cyclable a été rédigé en concertation avec les élus des 40 communes et les acteurs économiques du territoire. Les grands corridors de déplacements à l'échelle du territoire, les pôles générateurs de trafic\* et les possibilités de report modal ont été identifiés, permettant de constater que les infrastructures existantes sont principalement localisées sur les communes du cœur d'agglomération, sur celles en périphérie immédiate de Niort et dans le secteur du Marais poitevin.

La principale faiblesse constatée sur ce réseau cyclable territorial réside dans l'absence de continuités entre les communes. Les coupures naturelles comme la Sèvre Niortaise, les voies ferrées, les autoroutes ou les voies rapides, empêchent les habitants de se déplacer d'une commune à l'autre de manière rapide et sécurisée. Les itinéraires proposés par le schéma cyclable devront par conséquent permettre de répondre à cet enjeu de résorption des discontinuités des liaisons intercommunales. Il résulte que 190 km d'aménagements cyclables seront à créer, qui permettront la mise en place d'un réseau continu de 450 km d'itinéraires.

\* Pôles générateurs de trafic = points du territoire qui génèrent un fort trafic pendulaire, matin et soir, principalement pour des trajets domicile/travail/écoles/activités.



# LE DIESEL REEMPLACÉ PAR LE BIOGNV ET L'ÉLECTRIQUE

Après la mise en gratuité des transports publics, en 2017, Niort Agglo franchit une nouvelle étape en matière de transition énergétique en lançant la décarbonation de sa flotte de bus. D'ici 2027, 21 véhicules fonctionnant au gaz bioGNV remplaceront ceux fonctionnant actuellement au diesel. 5 premiers bus sont mis en circulation ce début mai, les autres en juillet.

**M**ardi 28 mars, les équipements techniques de la station bioGNV ont été installés au dépôt Transdev, dans la ZI de Saint-Liguaire. Cette première tranche, qui préfigure le nouveau centre d'exploitation et de maintenance bas carbone qui sera entièrement achevé fin 2025, permettra l'alimentation en gaz des 10 premiers bus. *"Le choix d'une énergie pour favoriser la décarbonation n'est pas simple, explique Jérôme Baloge, président de Niort Agglo. Il se concrétise aujourd'hui avec l'installation de cette station bioGNV qui marque notre renoncement progressif au diesel"*.

En 2023, 30 % de la flotte sera ainsi décarbonée avec 10 bus bioGNV et 6 véhicules électriques (navettes et bus de gabarit réduit) desservant le centre-ville et certains quartiers.

Niort Agglo poursuivra cette transition avec l'acquisition de 5 bus bioGNV et 2 bus électriques en 2025 ; 3 bus bioGNV et 1 bus électrique en 2026 ; 3 bus bioGNV en 2027.

L'investissement pour l'achat de l'ensemble des bus est estimé à 3,359 M€, dont 298 000 € financés par le FEDER. La station bioGNV dans son intégralité coûtera 2,145 M€, dont près de 895 000 € seront financés par le FEDER. ●

## LE BIOGNV, C'EST...

- 95 % d'émissions de particules fines
- 30 à 70 % d'émissions de Nox.
- 80 % d'émissions de CO<sub>2</sub> de la production à la consommation.
- 30 % de la flotte de bus décarbonée en 2023



Darré

## Vélos en location et libre-service, un bilan très positif

L'usage du vélo connaît un essor indéniable sur le territoire. En témoigne le succès des formules de location longue durée et de libre-service mises en place par Niort Agglo depuis 2017.

**1 200** vélos à assistance électrique sont actuellement disponibles à la location longue durée.

**140** vélos en libre-service se répartissent

sur **18** stations dans le cœur d'Agglomération.

**3** vélos cargos sont disponibles pour un essai gratuit d'un mois.

**15** trottinettes sont à la location.

**41** abris-vélos sécurisés ont été installés sur le territoire en proximité d'arrêts de bus et de haltes/gares SNCF afin de faciliter l'intermodalité et la réalisation du dernier kilomètre à vélo.

**1 800** arceaux ont été mis en place pour le stationnement sécurisé des vélos.

De nouveaux projets sont aujourd'hui à l'étude avec l'objectif de créer, d'ici 2025, une trentaine de stations de vélos en libre-service.



Darré

# UN LIVRE BLANC POUR OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS EN TER

**L**es 10 intercommunalités qui composent le Pôle métropolitain Centre-Atlantique se sont réunies à Niort pour élaborer un livre blanc concernant les priorités des territoires en matière de déplacements alternatifs à la voiture, dont l'usage prédominant génère près de 30 % des émissions carbonées dans nos territoires, pour les trajets du quotidien, par TER (Train express régional) notamment.

Les représentants des 10 intercommunalités ont rédigé un livre blanc à destination des Conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Pays de Loire afin que soit mise en œuvre une optimisation des dessertes par TER et de leur meilleur cadencement aux heures d'embauche et de débauche des salariés.

Sur le Niortais, deux lignes TER font l'objet d'une attention particulière : Niort-Saintes-Bordeaux et La Rochelle-Niort-Poitiers, ainsi que la desserte par autocar vers Fontenay-le-Comte et Luçon. ●



Darrif

## Les travaux programmés en 2023 sur les équipements cyclables



Darrif

### 1<sup>er</sup> semestre

**Rue de l'Aérodrome** : prolongement du chaucidou sur 500 m (réalisé début 2023).

**Rue de Grange** : amélioration du jalonnement + double-sens vélo + by-pass cyclable sur 600 m.

**Alsace Lorraine** : reprise de la bande cyclable sur 500 m (réalisé en avril 2023).

**Rue de la Mairie/rue du Sableau** : contre-sens vélo sur 300 m.

**Rue des Équarts (entre bd de l'Atlantique et rue de Pierre)** : aménagement d'un chaucidou sur 450 m.

**Rues des Justices, du Moulin à Vent et de Chauray** : aménagement d'un chaucidou sur 1 800m.

**Rue Maurice Caillard** : aménagement d'un chaucidou 350 m.

**Rue d'Antes (entre rues Maison**

**Neuve et Bel Air** : aménagement d'un chaucidou sur 660m.

**Rue des Pèlerins** : réalisation d'un chaucidou entre rue de Massujat et rue de Romagné 200 m (réalisé en mars 2023).

**Rue de Saint Symphorien** : amélioration du jalonnement + reprise du marquage bande cyclable + aménagement d'un chaucidou sur 1 600 m.

**Rue de la Mude** : aménagement d'un chaucidou 300 m.

**Rue de Chantelauze** : aménagement d'une voie verte 300 m.

**Zone 30 centre-ville** : finalisation des doubles sens cyclables et suppression des panneaux superflus.

### 2<sup>e</sup> semestre

**Rue Villechanoux** : aménagement d'un chaucidou sur 450 m.

**Rues de Ribray et Venise Verte (jusqu'au bd de l'Atlantique)** : prolongement du chaucidou sur 1 200 m.

**Rues Wellingborough / des Marais** : aménagement des traversées vélo au niveau des branches du giratoire.

**Route de Coulonges (entre rues Grange et de L'Hometrou)** : amélioration du jalonnement dans le sens montant sur 300 m.

**Rue de Romagné (entre rue de Goïse et rue de la Plaine)** : aménagement d'un chaucidou sur 350 m.

**Avenue de La Rochelle (entre rue Léo Lagrange et av Louis Pasteur)** : création de deux bandes cyclables sur 300 m.

**Boulevard Jean Cocteau** : création de 2 bandes cyclables sur 500 m.

VÉLO | Par Magali Tardé

# UN PERMIS VÉLO POUR ROULER EN SÉCURITÉ

Dans le cadre d'une charte départementale "Savoir rouler à vélo" adoptée par la Ville de Niort, les enfants de 8 à 10 ans du centre de loisirs de Chantemerle ont appris à circuler à vélo en toute sécurité.

Cette charte départementale prévoit des séances d'apprentissage du déplacement à vélo, dans le cadre scolaire (en lien avec l'Éducation nationale), périscolaire et extrascolaire. Une dizaine d'enfants accueillis au centre de loisirs de Chantemerle du 18 au 21 avril ont pu bénéficier de ce dispositif, dans la cour de récréation de l'école Jacques-Prévert. "Les enfants qui ont assisté à toutes les séances ont validé leurs trois blocs de compétences et ont pu, le dernier jour, effectuer le trajet Jacques-Prévert – Chantemerle, sur un itinéraire adapté à leur jeune expérience," souligne Robert Bachelier, directeur du centre de loisirs. En effet, l'apprentissage est gradué et structuré en trois blocs : savoir pédaler, savoir circuler (en milieu



sécurisé) et savoir rouler à vélo (en situation réelle). Il inclut une approche mécanique des véhicules. Être capable de vérifier son vélo et d'effectuer quelques réparations simples est, en effet, l'une des premières étapes de cet apprentissage. Si certains ont apporté leur bicyclette, la plupart ont

roulé sur du matériel fourni par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), partenaire de l'opération, mais aussi sur de vieux vélos récupérés et remis en état par les élèves de l'école Jules-Michelet, dans le cadre de l'accueil périscolaire. ●

## LYCÉE JEAN-MACÉ

### Quand l'art exprime la solidarité

Dans le cadre du cours d'éducation morale et civique, 32 élèves de Terminale du lycée Jean-Macé préparent une exposition sur le thème de la solidarité. Comment exprimer le lien social et la solidarité à travers des œuvres artistiques ? Une classe d'Hervé Lacrampe y réfléchit depuis le début du mois de janvier, sur la proposition de Lydia Zanatta, conseillère municipale déléguée au développement de la fraternité. Leurs travaux seront exposés à l'Hôtel de Ville du 15 au 21 juin. "Dans les deux heures qui ont suivi l'énoncé, les idées ont fusé. Ce sont des jeunes extrêmement créatifs et on les découvre très impliqués et intéressés par les enjeux sociétaux," explique-t-elle. Pas moins d'une vingtaine d'œuvres seront montrées : dessins, installations, vidéo et objets qui exprimeront leur vision d'une société où l'en-

traide et le partage ont toute leur place. "Ces élèves viennent de différentes sections : scientifique, artistique, littéraire ; leurs échanges sont riches et ils ont en commun d'aimer expérimenter," constate leur professeur. Parmi les œuvres : les dessins d'immeubles de Tom et Niels pour montrer que le lien social se trouve dans tous les environnements ; le livre d'or en bois gravé de Chadine qui recueille des témoignages de motards ; des photos de Solène montrant des sites de Niort peuplés et dépeuplés ou encore un grand tableau collaboratif créé par Eloane.

Ce travail est noté et pris en compte dans Parcours Sup et il sera probablement le point de départ d'une réflexion que ces jeunes citoyens ne manqueront pas d'approfondir dans les années à venir.



## CENTRES DE LOISIRS | Par Magali Tardé

# DES NOUVEAUTÉS POUR UN BEL ÉTÉ

Activités choisies et adaptées, et nuits campées : les programmes des centres de loisirs municipaux promettent aux enfants des vacances pleines de découvertes !

La Ville de Niort met en place une nouvelle organisation dans ses centres de loisirs pour cet été, en proposant aux enfants de choisir au maximum leurs activités. Ils seront répartis en fonction de leurs appétences et non plus seulement de leur âge. Une attention particulière sera portée aux moins de 6 ans, accueillis dans un nouveau centre de loisirs installé dans l'école maternelle Jules-Michelet qui bénéficie d'un parc arboré et de locaux adaptés.

Autre nouveauté, 3 semaines de nuits campées seront proposées :

- aux 6-9 ans, à la base de loisirs Vau-chiron à Lusignan (baignades, activités nautiques et en forêt),
- aux 8-10 ans, sur l'aire de camping naturel le Pont Chouette à Bressuire (piscine et parc de loisirs),
- aux 9-11 ans, en circuit à vélo à partir de Port Boinot jusqu'à La Grève-sur-le-Mignon et découverte du marais poitevin en kayak. ●

• **Inscriptions : Hôtel administratif du 15 mai au 23 juin de 8 h 30 à 17 h 30. Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous. Renseignements sur [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com) ou [contact.mairie-niort.fr/education](mailto:contact.mairie-niort.fr/education) ou 05 49 78 73 03**



Darri



Darri

### CHANTIER JEUNESSE

## SE RENDRE UTILE PENDANT L'ÉTÉ

Dans le cadre du Contrat de Ville, le CSC de Part et d'autre du Clou-Bouchet organise un chantier jeunesse du 10 au 21 juillet, en partenariat avec Deux-Sèvres Habitat et l'ASEA 49. Le CSC de Part et d'autre invite les jeunes de 14 à 25 ans à participer à un chantier jeunesse visant à améliorer leur cadre de vie. Il s'agira de nettoyer puis de repeindre des passages sous les immeubles. Dans un deuxième temps, il sera fait appel à un graffeur pour en

habiller les murs. 10 jeunes pourront être accueillis chaque semaine. En remerciement de leur implication, ils recevront une aide aux loisirs d'une valeur de 60 € qui pourra leur permettre de participer aux projets et activités proposés par le CSC pendant l'été, ou de s'inscrire dans un club sportif.

Inscriptions au CSC de Part et d'autre - Boulevard de l'Atlantique, Tél : 05 49 79 03 05. [Csc-dpa@orange.fr](mailto:Csc-dpa@orange.fr)

### CENTRES DE LOISIRS



Darri

## Les enfants s'initient au numérique

Pendant les vacances de printemps, les jeunes enfants se sont vu proposer un nouvel atelier : une initiation ludique au codage. Une dizaine d'enfants du centre de loisirs maternelle des Brizeaux avaient choisi d'apprendre les rudiments du codage. Ces ateliers d'une heure maximum s'inspirent de la méthode pédagogique Montessori. "Les enfants choisissent leur activité et j'interviens à leur demande lorsqu'ils sont en difficulté, mais l'idée c'est qu'ils découvrent et apprennent de leurs expériences," explique l'animateur Maurice Matar. Contrairement à toute attente, aucun écran n'était installé, l'initiation s'effectuant avec du matériel pédagogique : des carreaux noirs et blancs pour remplir des grilles, des vignettes à coller, un petit véhicule en bois à orienter grâce à une plateforme dans laquelle s'incrudent des blocs colorés... "Le numérique est partout aujourd'hui, et il fonctionne grâce à du langage, le code. Il est indispensable que les enfants apprennent ce langage", explique Vincent Gervreau, directeur du centre de loisirs, qui envisage de reconduire cet atelier lors de prochaines vacances scolaires.

## SECTEUR DENFERT-ROCHEREAU | Par Sylvie Méaille



Le diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2020.

Emmanuel Barbier-Inrap

## EXPLORATION DE L'ANCIEN SITE FUNÉRAIRE

Le chantier de restructuration des places Denfert-Rochereau et de Strasbourg doit démarrer fin 2023. Mais avant, des fouilles archéologiques vont être réalisées.

L'îlot Denfert-Rochereau est situé dans une zone riche en vestiges. Le secteur s'est développé à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à l'extérieur des remparts qui ceinturaient la ville à cette époque. Lors des opérations de diagnostic archéologique, en juillet 2020, des éléments de la barbacane de la porte Saint-Gelais (son avant-poste fortifié) ont été dégagés place de Strasbourg. Un grand nombre de carrières a également été observé sous la place Denfert-Rochereau. "Elles sont reliées les unes aux autres par des galeries. Leur densité est vraiment surprenante" note Jérôme Primault, conservateur du patrimoine à la Drac, Direction régionale des affaires culturelles. "Des carriers ont dû s'installer sur cette colline pendant des siècles et y ont extrait des pierres pour construire la ville". Mais l'occupation principale du secteur est funéraire. Les fouilles qui vont être menées sur 900 m<sup>2</sup> par l'Inrap, Institut national de recherches archéologiques, concernent

exclusivement des sépultures. "Nous nous attendons à en trouver 450" précise Jérôme Primault. "L'objectif principal est de documenter l'état sanitaire de la population niortaise du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui n'a encore jamais été fait. À partir de l'étude des ossements, il est possible de déterminer le sexe des personnes inhumées, de leur donner un âge au décès, de savoir si leur mort est accidentelle, si elle est liée à d'éventuelles catastrophes comme une épidémie de peste, par exemple. Les usures dentaires fournissent aussi des indications sur l'alimentation."

Une seconde opération de fouilles sera lancée ultérieurement dans la cave, située sous le bâtiment à l'angle de la place de Strasbourg et de la rue Chabot. Cette salle à coupole, dont le sommet est percé d'une ouverture circulaire, atteint 8,60 m de diamètre. D'une grande qualité architecturale, elle semble être contemporaine des remparts. Mais sa vocation est une énigme. ●

### SECTEUR DE L'HÔTEL DE VILLE

## Les fouilles continuent

Les fouilles archéologiques devant l'hôtel de ville se poursuivent sur la partie haute du parvis à partir de fin mai, ce qui va permettre de rétablir la voie normale de circulation sur la place Martin-Bastard.

De fin mai à début juin, le service des Eaux du Vivier interviendra sur son réseau rue de la Préfecture. Les travaux auront un impact sur la circulation et le stationnement.

### GARE NIORT ATLANTIQUE

## Nouvelle vie pour les pavés

Les travaux de réaménagement de la rue de l'Industrie ont commencé. Sous la couche d'enrobé, les pavés qui datent de l'époque de la construction de la voie, fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont en très bon état. La Ville et la Communauté d'Agglomération ont souhaité qu'ils soient extraits, triés, nettoyés et stockés en vue de leur réemploi sur l'espace public.



Darré

### BOULEVARD MAIN

## DIAGNOSTIC EN SOUS-SOL

Le démarrage des travaux d'aménagement du boulevard Main, du rond-point du Moulin du Roc à la place du Port, est prévu à l'automne 2023. Un diagnostic archéologique a été réalisé fin avril-début mai. Ces investigations ont pour but de détecter la présence éventuelle de vestiges dans le sous-sol.



Darré

### L'ACTU DES CHANTIERS

Pour en savoir plus sur les grands chantiers qui vont transformer la ville à l'horizon 2025, suivre l'évolution des travaux et leur impact sur la circulation et le stationnement, scannez le QR code ou connectez-vous sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)



PORT BOINOT | Par Sylvie Méaille

## MAISON PATRONALE ET FABRIQUE : UNE MÉMOIRE À PRÉSERVER

À Port Boinot, la restauration de la Maison Patronale et de la Fabrique a débuté en janvier par des opérations de curage et de déconstruction, notamment des couvertures, charpentes et parquets. Les matériaux encore en bon état ont été extraits et stockés. "Nous utilisons au maximum le potentiel des deux bâtiments" souligne l'architecte Hervé Beaudouin. Ainsi, les pierres taillées provenant d'un ancien mur de la Maison Patronale serviront à habiller les trois nouvelles fenêtres qui vont être percées face au bief. Les menuiseries intérieures ont été démontées pour être restaurées. Le carrelage en mosaïque de l'entrée, la magnifique rosace de plafond du salon d'apparat, les boiseries anciennes, entre autres, ont été protégés

le temps des travaux. Le moindre détail a été photographié et filmé, des relevés d'empreinte des ornements, comme les moulures en plâtre, ont été effectués. "On a gardé la mémoire de tout pour pouvoir reconstituer les choses à l'identique" insiste Hervé Beaudouin. Début avril, les nouveaux planchers béton ont été coulés. Le chantier se poursuit jusqu'à mi-2024. En tout, 720 m<sup>2</sup> seront réhabilités dans la Maison Patronale qui va devenir un restaurant, 1 000 m<sup>2</sup> dans la Fabrique, futur lieu événementiel où se tiendront colloques, conférences, ateliers. ●



Le chantier en images en scannant ce QR code

### CALE DU PORT



Alexandre Giraud

## Partez en croisière !

L'essor du chemin de fer au début du XX<sup>e</sup> siècle a mis fin à la navigation marchande sur la Sèvre niortaise. L'engouement pour le tourisme de l'itinérance fait revenir les bateaux à la cale du port. Le voyage inaugural des péniches électriques Kifanlo et Hélios, le 20 avril dernier, marque le début de l'aventure des croisières entre Niort et Marans. Lancé il y a plusieurs années, le projet de développement d'une offre de tourisme fluvial a mobilisé de nombreux partenaires, dont la Communauté d'Agglomération du Niortais, le Parc naturel régional du Marais poitevin et l'IIBSN, Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise, qui accueille dans ses locaux la nouvelle capitainerie du port de Niort. Les pénichettes ont été conçues pour respecter au maximum l'environnement. Elles conjuguent moyen de déplacement doux et logement tout confort (pour 4 à 6 personnes) et offrent la liberté de mixer les activités à terre comme sur l'eau : paddle, barque, pêche, vélo, etc. L'agence Au bout du Marais, qui assure la location de ces péniches, propose des séjours de 2, 3 ou 5 jours et des découvertes à la journée ou demi-journée avec un accompagnateur. La descente du fleuve jusqu'à Marans (55,15 km) est ponctuée de 7 écluses à franchir et de 9 haltes-escales où s'amarrer le temps d'une escapade ou pour la nuit.

Contact : Au bout du Marais, Quai de Belle Île, tél. 05 46 46 10 47

+ d'infos : [www.auboutdumarais.com](http://www.auboutdumarais.com)



Derri

### RÉOUVERTURE DES HANGARS DÉBUT JUIN

À la suite de la cessation d'activité de l'association L'îlot Sauvage, la Ville a lancé en février dernier un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue d'identifier des opérateurs susceptibles de reprendre l'exploitation des hangars de Port Boinot. Plus de 40 candidats se sont fait connaître, 6 ont déposé un dossier. Le projet de snack-bar retenu est celui de Maxime Bosselut et Fabrice Girard, professionnels de la restauration, qui proposent d'animer le lieu dans l'esprit des guinguettes. Ouverture début juin.

PROJETS | Par Thomas Manse

## LA PROPRETÉ URBAINE À L'HONNEUR



La Ville de Niort accueillera les rencontres nationales de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) les 24 et 25 mai prochains. L'occasion pour la municipalité de présenter son expertise et ses actions sur la propreté de l'espace public.

L'AVPU réunit des élus et des agents de la collectivité qui participent ensemble à la réflexion et dont l'objectif est de faire progresser la propreté urbaine mais aussi de favoriser la perception positive de cette progression par les citoyens. Détentrice de la 5<sup>e</sup> étoile du label "Ville Éco-propre" depuis 2022, Niort va devenir durant deux jours le lieu d'échanges avec d'autres villes labellisées. La Ville pourra ainsi présenter sa

stratégie opérationnelle et les moyens mis en œuvre pour contrer les incivilités (dépôts sauvages, mégots, tags, affichages sauvages ou la gestion des animaux en milieu urbain) mais aussi les partenariats actifs avec les associations spécialisées dans le tri ou la seconde main. Des tables rondes et des conférences ponctueront ces deux jours d'intenses réflexions.

• [Toutes les infos sur avpu.fr](https://www.avpu.fr)



### Labellisée 5<sup>e</sup> étoile "Ville Éco-propre", la municipalité développe de nombreux projets innovants, à l'exemple des jardins de trottoirs...

Les fonctions de la végétation en milieu urbain ne sont plus à démontrer. Outre l'aspect esthétique, le retour de la biodiversité en ville et la dimension conviviale entre voisins, le fleurissement le long des façades et des murs de clôture est un enjeu important pour la Ville, au regard des kilomètres de voirie et de trottoirs à entretenir.

#### Les jardins de trottoirs, c'est quoi ?

Cette opération permet de développer la biodiversité dans les rues tout en mettant les habitants au cœur du projet. La Ville propose de semer des vivaces fleuries le long du trottoir qui borde les maisons pour

embellir leur rue et contenir la prolifération des herbes spontanées. Depuis que la Ville n'utilise plus de désherbants chimiques, l'espace public est par certains endroits occupé par la nature de manière anarchique.

#### Comment ça marche ?

Toute personne volontaire peut s'inscrire via un formulaire en ligne sur [vivre-a-niort.com](https://www.vivre-a-niort.com). Le service concerné viendra vérifier la faisabilité du projet se basant sur l'existant (présence d'interstices ou de plates-bandes) et sur la largeur du trottoir qui ne doit pas entraver la libre circulation des piétons. Sur la base de ces éléments, le service Propreté urbaine de la ville matérialise par un marquage de couleur blanche et verte

(thermocollé) pour bien identifier le tronçon concerné.

#### Qu'est-ce qu'on plante ?

Une fois votre demande validée, les services de la Ville vous fourniront un sachet de graines. Il s'agit de vivaces fleuries qui ont l'avantage de réapparaître au printemps ou à l'automne en fonction des espèces choisies. L'épanouissement des vivaces va permettre de contenir de manière naturelle la prolifération des herbes spontanées qui ne sont pas toujours acceptées esthétiquement parlant. Ces plantes vont permettre aussi de réguler la pollution en stockant le carbone émis par les gaz d'échappement ou encore limiter l'imperméabilité des sols.



ÉVÉNEMENTS | Par Thomas Manse

## POUR UN ACCOMPAGNEMENT PLUS ÉCORESPONSABLE

La direction Prévention, Valorisation des déchets et Économie Circulaire de Niort Agglo (PREVALEC) propose un nouveau dispositif d'accompagnement à la gestion des déchets aux organisateurs d'événements.

**E**n effet, le dernier dispositif d'accompagnement en date de 2010 avait besoin d'être révisé en vertu de nouvelles réglementations comme la loi Anti-Gaspillage en faveur de l'Économie Circulaire.

De nombreuses manifestations animent Niort et son territoire et participent à son attractivité. Néanmoins, ces rassemblements ont des impacts sur l'environnement comme les déchets, la consommation d'eau ou d'énergie et une certaine pollution.

Afin de réfléchir en amont à la prévention des déchets, la Direction PREVALEC propose d'accompagner les organisateurs d'événements dans une gestion plus responsable. Trois niveaux de services sont proposés et, selon l'engagement des organisateurs, peuvent permettre de bénéficier d'exonérations tarifaires.

Quelques manifestations exemplaires : les organisateurs des festivals "En Terres Brûlées" à Brûlain ou "Niort Jazz" à Niort ont proposé au public des gobelets et de la vaisselle réutilisables, l'achat des consommables en grand conditionnement, une solution pour la récupération et la valorisation des mégots, des conteneurs de tri, tout cela suivi par une équipe dédiée à la gestion des déchets.

Petite nouveauté, désormais, les organisateurs d'événements sont invités à faire leurs demandes d'accompagnement à la gestion des déchets en ligne sur [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr), afin de présenter leurs manifestations et spécifier les actions qu'ils souhaitent mettre en place. Rappelons que les demandes doivent être émises dans un délai de 2 mois avant la manifestation. ●

### SOIRÉE DU LAB



Niort Agglo

## La propreté est l'affaire de tous

**Les Soirées du Lab sont des ateliers participatifs autour de la propreté urbaine organisés par la Ville pour associer les habitants à la réflexion et trouver ensemble des solutions pour lutter contre les incivilités.** Leur objectif est de sensibiliser et d'impliquer les habitants dans des actions citoyennes sur des problématiques récurrentes de propreté urbaine telles que les dépôts sauvages, les mégots, les déjections canines, etc. Malgré l'investissement de la Ville dans la propreté et l'obtention en 2022 du label Ville Éco-propre 5\*, plus haute distinction de la labellisation de l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), des difficultés et des incivilités persistent.



**Votre prochain rendez-vous :**  
Mardi 23 mai, 18 h 30-21 h, dans les locaux de Cirque en Scène/Cie La Chaloupe. Thème : compostage et biodiversité. Inscription sur le site [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com)

### DÉCHÈTERIES

## VOS DÉCHÈTERIES À L'HEURE D'ÉTÉ



Derri

Depuis début avril dernier, les déchèteries de Niort Agglo sont passées en horaires d'été. Pour rappel, l'accès se fait avec votre carte déchèterie (24 passages par an, 2 par jour et moins de 2 m<sup>3</sup> par passage). Pour découvrir les nouveaux horaires ou se renseigner sur les déchets acceptés ou refusés, rendez-vous sur [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)



Derri

## RÉNOVATION DE L'HABITAT | Par Magali Tardé

# UN BOUQUET D'AIDES POUR SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES

La nouvelle OPAH lancée le 1<sup>er</sup> juin pour 5 ans va permettre à Niort Agglo, en partenariat avec l'État, l'Anah et la Ville de Niort, de poursuivre le programme de rénovation des logements. Le centre-ville de Niort fait l'objet de dispositions particulières dans le cadre du volet "Renouvellement urbain".



**C**ette nouvelle OPAH poursuit la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique. Elle veut aussi favoriser le développement d'une offre locative abordable et de qualité. Les aides aux travaux des logements de propriétaires occupants et bailleurs seront reconduites sur l'ensemble du territoire de l'Agglo. Dans le périmètre du centre ancien, elles seront augmentées de 10 % si les travaux de réhabilitation sont associés à des travaux de ravalement de façade.

### Une attention particulière au centre-ville

L'Agglo met en place un dispositif d'accompagnement des petites copropriétés désorganisées ou dégradées pour les accompagner dans un projet de rénovation énergétique bénéficiant de MaPrimeRénov' Copro. Les copropriétaires bailleurs sont particulièrement concernés car ils doivent montrer une

étiquette soutenable pour pouvoir augmenter leurs loyers et, à plus long terme, louer leur bien. Des conseils existent aussi pour les copropriétés hors centre ancien : elles doivent s'adresser au Centre régional des énergies renouvelables (CRER). Les Opérations de restauration immobilière (ORI) seront également reconduites. Pour mémoire, cette procédure oblige les propriétaires de biens depuis longtemps vacants et très dégradés à les vendre ou à réaliser les travaux, sous peine d'expropriation. Cette mesure forte a pour objectif de dynamiser l'offre de logements et de valoriser le centre ancien. ●

- **Propriétaires occupants : Espace France Conseil Rénov' : niortagglo.fr ou info. energie@agglo-niort.fr – Tél : 05 49 78 78 40**
- **Propriétaires bailleurs (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023) : Urbanis : deuxsevres@urbanis.fr – Tél : 05 49 04 84 70 – 233, avenue de Paris à Niort.**

## LOGEMENT ÉTUDIANT



## Niort Agglo développe le logement étudiant

**5 000 étudiants sont attendus à Niort d'ici 2028. Afin de répondre au besoin de logements, plusieurs projets de création de résidence sont en cours, dont la résidence du promoteur Cap West qui ouvrira pour la rentrée 2023.** Dans le cadre de son Programme Local pour l'habitat (PLH), Niort Agglo prévoit la création de logements étudiants pour répondre à la demande croissante sur Niort. Une première résidence sera livrée cet été. Située 103 avenue de Nantes, elle offrira 71 appartements sur trois niveaux (du T1 : 58 au T2 : 13) dont quatre prévus accessibles PMR ainsi qu'une salle de fitness, une laverie automatique et 71 places de stationnement.

D'autres projets sont en cours :

- 165 logements (pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans), boulevard de l'Atlantique à l'horizon 2024.
- 30 logements au 12/30 avenue de Paris à l'horizon 2025.
- 221 logements rue de Goise à l'horizon 2025.
- 59 logements dans le quartier de Ribray à l'horizon 2026.

Ces projets viendront compléter l'offre actuelle constituée notamment d'une résidence universitaire de 90 logements gérés par le CROUS de Poitiers, et 2 résidences étudiantes gérées par l'association l'Escale (88 logements en tout), auxquels viennent s'ajouter les solutions d'hébergement chez les particuliers.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC | Par Isabelle Toesca

# 1 900 NOUVEAUX POINTS LUMINEUX ÉCONOMES EN ÉNERGIE

La Ville de Niort poursuit son plan de rénovation du parc de luminaires démarré en 2017. Un nouveau programme sur la période 2023-2028 est lancé pour poursuivre sa politique d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

**E**n 2017, un audit a conduit la Ville à adopter un Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL) qui prend à la fois en compte la préservation de la biodiversité liée à la pollution lumineuse et la réduction des coûts de fonctionnement tout en préservant le confort et la sécurité des usagers. En 2022, 610 points lumineux ont été remplacés. Il s'agit de luminaires "type boule", générateurs de pollution lumineuse importante et souvent équipés en ballons fluorescents et/ou luminaires vétustes fortement énergivores sans réflecteur rendant un service dégradé.

Pour la période 2023-2028, un nouveau marché est lancé pour la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public. Près de 1 900 luminaires vont être rénovés ou supprimés pour réduire la consommation de près d'un quart en 2028 par rapport à 2022. Ce marché confié à l'entreprise INEO ATLANTIQUE s'accompagne toujours de missions de maintenance, d'astreinte pour les urgences, d'accompagnement pour les petits tra-

vaux et de mise à jour des bases de données. Il s'inscrit dans la démarche de Niort Durable 2030. Le montant maximum du marché s'élève à 4 166 666,67 € HT soit 5 000 000,00 € TTC, et prendra effet du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 décembre 2028.

### Des économies d'énergie importantes

- Bilan juin 2018-décembre 2022 : 1 120 M€ économisés en termes de consommation énergétique.

57,4 % du parc de luminaires est passé en LED soit 6 606 points sur les 11 500 avec une puissance moyenne de <60 W (pour une puissance moyenne en France de 140 W).

- Objectif juin 2023-décembre 2028 : au moins 428 000 € économisés en termes de consommation énergétique (sur la base de 0,25 € du prix du kWh au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Ce qui représentera 24,6 % d'économies d'énergie. 74 % du parc de luminaires passera en LED soit 8 600 luminaires sur les 11 500 avec une puissance moyenne de <50 W. ●



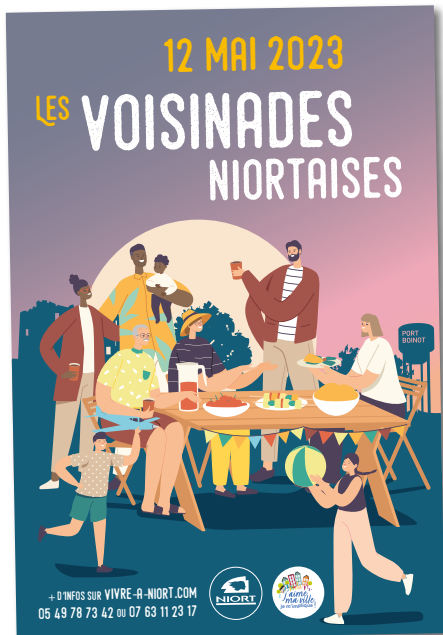
## UN DIAGNOSTIC AVEC LES HABITANTS

La Ville de Niort poursuit une démarche d'optimisation de l'éclairage public dans l'ensemble de ses quartiers. Lors du dernier conseil de quartier du Clou-Bouchet du 18 octobre 2022, le service de l'éclairage public présentait les évolutions récentes et à venir. À cette occasion, les conseillers de quartier ont proposé l'organisation d'un diagnostic en marchant nocturne sur le thème de l'éclairage. L'objectif étant de faire le constat des expérimentations et de partager les ressentis et le vécu des usagers des espaces publics. Cette éco-balade nocturne s'est déroulée en février dernier.

## Des commerces moins lumineux

Une réflexion a été engagée auprès des commerçants en place par l'Agglomération et la Ville. Cette dernière avait lancé un diagnostic sur l'éclairage nocturne des vitrines dans le but d'inviter les commerçants à adapter leurs pratiques. Elle a aussi récemment engagé un travail sur la modification du règlement local de publicité qui prendra en compte la diminution de la pollution lumineuse des enseignes et la suppression de la publicité numérique dans l'espace public. Une réflexion est désormais en cours.

## LES VOISINADES NIORTAISES



### Votre RDV annuel du printemps revient !

Vendredi 12 mai à partir de 19 h, participez à cette soirée conviviale entre voisins, autour d'un verre et de bonnes choses à manger. Pour accompagner ce temps de convivialité, la Ville offre des produits de dégustation locale aux habitants

ou collectifs organisateurs des Voisinales, à partager le soir de l'événement. Les Voisinales niortaises sont organisées par le service proximité et relations aux citoyens de la Ville, qui accompagne les habitants dans leurs préparatifs. Consultez le site [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com) pour voir si une Voisinade se tient près de chez vous.

## LE JARDIN-FORÊT GOURMAND DE SOUCHÉ INAUGURÉ

Samedi 13 mai est inauguré le jardin-forêt gourmand de Souché, un jardin partagé imaginé en 2021 par les conseillers de quartier. Ce jardin a été conçu avec le concours de la Ville de Niort, du Parc naturel régional du Marais poitevin, du Centre socioculturel de Souché et de l'association Nature Solidaire.

Au programme :

**14 h 30** : inauguration, sous la houlette du conseil de quartier, du jardin "Land'BiZZZ". RDV chemin des Brouettes (entre la rue du Vieux-Puits et la rue des Impasses).

**15 h** : représentation, au Jardin des petits fruits, d'une création théâtrale originale sur les abeilles sauvages, par la troupe de théâtre Cie 24.92. Durée : 1 h.

**16 h** : goûter convivial offert par le Parc naturel régional du Marais poitevin.

## LES CONSEILS DE QUARTIER FÊTENT LEURS 20 ANS

### Avec la participation des habitants et des conseillers de quartier

Samedi 10 juin, la Ville de Niort organise, au parc de Pré-Leroy, un temps fort exceptionnel pour fêter les 20 ans de la création des conseils de quartier, instances participatives qui permettent la contribution de tous, habitants et usagers, à la vie de la cité.

Au programme, de 14 h à 18 h : olympiades entre les quartiers. Chaque quartier présente une équipe de 9 à 12 personnes, soit 9 équipes au total, qui vont s'affronter au cours d'épreuves ludiques et sportives : courses en sac, tir à la corde, activité de précision... En parallèle, des animations, ouvertes à tous, sont proposées en partenariat avec les centres socio-culturels : structures gonflables, trampoline, jeu de piste, ateliers cuisine, motricité... L'après-midi se clôturera par un pique-nique et une guinguette avec le Bal des Z'Yvettes, un spectacle musical déjanté qui conjugue le chant et l'accordéon. Buvette et restauration sur place.

Avec le partenariat de l'UFOLEP, du Comité départemental du sport, des CSC, de la Maison Sport et Santé et de l'association Keep Cool.

Renseignements et inscriptions : 05 49 78 72 92  
[vie-participative@mairie-niort.fr](mailto:vie-participative@mairie-niort.fr)



D'arrif

### VOS PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **Mardi 30 mai, 20 h** : Sainte-Pezenne. Au CSC de Sainte-Pezenne.
- **Jeudi 1<sup>er</sup> juin, 19 h** : Souché. Au CSC de Souché.
- **Lundi 5 juin, 19 h** : Nord. À la Maison de quartier Cholette.
- **Mardi 6 juin, 19 h** : Saint-Florent. Au CSC Les Chemins Blancs.
- **Lundi 12 juin, 20 h** : Goise Champommier Champclairiot. À la Maison de quartier de Goise.
- **Mercredi 14 juin, 20 h** : Clou-Bouchet. Place Auzanneau.
- **Lundi 19 juin, 19 h** : Saint-Liguaire. À la Salle des fêtes de Saint-Liguaire.
- **Jeudi 22 juin, 19 h** : Tour Chabot Gavacherie. Jardin Erna Boinot.
- **Mardi 27 juin, 20 h** : Centre-ville. Square Aliénor d'Aquitaine.

ALIMENTATION | Par Zélia Leconte

# UN CHEF APPORTE SA TOUCHE AUX FOURNEAUX DE L'HÔPITAL

David Seguin, chef cuisinier de L'Adress, restaurant gastronomique réputé situé à Bessines, s'engage auprès des équipes de restauration du Centre Hospitalier de Niort pour les faire bénéficier de son savoir-faire.



“ On produit 2 500 repas par jour pour les patients, fabriqués du lundi au vendredi et servis 7 jours sur 7. À quoi il faut ajouter 500 repas par jour pour les professionnels qui travaillent au CH. Le panel des patients est large : cela va de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la psychiatrie”, détaille Vincent Robin, responsable de la restauration au CH de Niort. Le CH a pour objectif de proposer des repas de qualité, adaptés à chaque profil de patient, alors que les contraintes de production sont importantes, compte tenu des volumes concernés et des normes sanitaires. En faisant appel à David Seguin, qui intervient depuis février auprès des cuisiniers de l'hôpital à raison de deux demi-journées par mois, “l'enjeu est de maintenir le plaisir de manger des patients, cela participe du projet de soin”, indique Cécile Albouy, directrice des achats et de la logistique au CH. La connexion s'est faite en mars 2020, lors du 1<sup>er</sup> confinement. Par solidarité, David Seguin décide d'offrir des repas à emporter au personnel soignant mobilisé. Depuis, a mûri l'idée d'une collaboration entre le chef de L'Adress et les cuisiniers du CH de Niort.

## “Une sauce céleri, lait de coco, échalotes allégée”

Pendant 6 mois, ces derniers se déplacent au restaurant une demi-journée par mois pour une formation dans les cuisines du chef. La 2<sup>e</sup> demi-journée, le chef se déplace au CH pour observer les processus de production, suggérer de nouvelles recettes, de nouveaux modes de cuisson, donner des conseils sur les sauces... comme cette succulente sauce céleri, échalotes, lait de coco, proposée en accompagnement d'un poisson. “C'est une recette que l'on a créée à L'Adress et que l'on a adaptée pour l'hôpital en l'allégeant”, explique le chef. À l'hôpital, les menus tournent sur 4 semaines, puis sont renouvelés à chaque saison. Pour Laura Carreras, responsable qualité et nutrition à l'unité centrale de production alimentaire du CH “l'idée est donc de dépoussiérer les recettes, mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire, en uniformisant les productions et en développant le manger-plaisir !” ●

CANCER DU SEIN



AdobeStock

## Du diagnostic à la reconstruction mammaire

Le Centre hospitalier de Niort a mis en place une filière de prise en charge complète du cancer du sein, du symptôme à l'après-cancer. Du diagnostic au traitement, des soins de support au suivi, “nous proposons un parcours complet, personnalisé et coordonné qui permet une prise en charge rapide du cancer du sein”, expliquent les chirurgiens du service de gynécologie. Aujourd'hui, ce parcours s'enrichit avec la reconstruction mammaire immédiate ou différée, pratiquée par trois chirurgiens gynécologues et la chirurgienne plasticienne de l'hôpital.

Les professionnels de santé peuvent adresser leurs patientes à la filière en contactant l'infirmière de coordination de sénologie du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Tél : 05 49 78 34 50.  
Mail : [premierdvsein@ch-niort.fr](mailto:premierdvsein@ch-niort.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL



## CONSEIL MUNICIPAL / CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Retrouvez chaque mois un focus sur les délibérations adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

### RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2023

#### Un appel à la mission BERN pour sauvegarder la chapelle Saint-Hilaire

La Ville sollicite l'aide de la Mission BERN, engagée dans la restauration du patrimoine, pour sauvegarder la chapelle Saint – Hilaire située rue Basse qu'elle souhaite transformer en lieu culturel dédié à la musique et au chant choral. Œuvre majeure de l'architecte niortais du XIX<sup>e</sup> Pierre-Théophile Segrétain, cet édifice aujourd'hui désacralisé est progressivement tombé à l'abandon. Il a été racheté par la Ville en 2018. La collectivité souhaite lui redonner tout son lustre et a engagé, en 2021, une étude de faisabilité pour sa réhabilitation. Étant donné son état de vétusté, des travaux conséquents pour sa sauvegarde et sa restauration vont être entrepris. Pour participer à leur financement, la Ville souhaite bénéficier de l'aide financière de la "Mission BERN" confiée à l'animateur télé Stéphane BERN qui intervient pour la préservation d'éléments patrimoniaux, grâce aux fonds collectés lors du "Loto du patrimoine". Depuis 2018, l'opération a permis de collecter 200 M € qui ont permis la réhabilitation de plus de 400 sites.



Bruno Derbord

#### Niort bénéficie du Fonds vert de l'État

Deux milliards d'euros sont confiés aux Préfets afin de financer des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines : la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Deux projets de réaménagement en coeur de ville répondent aux objectifs de ce fonds vert : la boulevard Main qui prévoit notamment la création d'un grand jardin central qui s'étend sur l'ensemble de l'axe et la place Martin-Bastard avec la plantation de 50 arbres et la création de 1 210 m<sup>2</sup> d'espaces engazonnés.

### RETOUR SUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 27 MARS 2023

#### Une vision du territoire à 10 ans

Le PLUi-D, Plan local d'urbanisme intercommunal-déplacements, dote le territoire d'une vision prospective à 10 ans en matière de logements, de développement économique, d'agriculture, de mobilité, d'offre en équipements, de préservation du cadre de vie, de respect de l'environnement et de protection des paysages. Il sera applicable à toutes les communes de l'agglomération du niortais début 2024 et s'imposera à tous, particuliers, entreprises, administrations dans l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation des sols, tels que les permis de construire, d'aménager et les déclarations préalables. Avant cela, il sera soumis à une enquête publique en septembre prochain.

#### Un budget pour relever le défi des transitions et de l'aménagement du territoire

Dans un contexte inflationniste inédit depuis 40 ans, le budget 2023 de Niort Agglo est résolument tourné vers l'investissement pour l'avenir du territoire. Pour relever les défis des transitions écologiques et énergétiques mais aussi d'aménagement et d'attractivité du territoire, l'enjeu implique une maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement essentielle à la poursuite de la dynamique d'investissement. Niort Agglo gère 6 budgets pour 242 M € de dépenses répartis entre 162 M € en fonctionnement et 80 M € en investissement. Le budget 2023 affiche une ambition marquée en faveur de l'accélération de la transition écologique et énergétique, avec un effort majeur et concret pour la rénovation énergétique, la décarbonation des mobilités et l'économie circulaire en matière de déchets.

#### De la gratuité à la décarbonation

Dès 2017, la mise en place de la gratuité de la mobilité sur le territoire de l'agglomération était une mesure économique et environnementale. Elle a permis de redonner du pouvoir d'achat et de proposer une alternative à l'usage de la voiture. Il s'agit désormais de franchir une nouvelle étape en maintenant la gratuité et en accélérant la transition écologique des moyens de transports. Pour ce faire, elle accélère notamment la démarche de décarbonation en remplaçant 21 bus diesel dont 10 bus BioGNV en 2023, en lançant la construction pour fin 2025 d'une station BioGNV, un nouveau centre d'exploitation et de maintenance bas carbone, dont la première tranche sera livrée en mai. Dès l'été 2023, 30 % de la flotte de bus sera décarbonée.

## NIORT, TOUS ENSEMBLE !

### EN MAI, FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS À NIORT !

Avec l'arrivée des beaux jours, les Niortais peuvent profiter des nombreuses activités extérieures accessibles sur Niort. À Port Boinot, point de départ de la Sèvre navigable, de multiples activités fluviales de loisirs vous sont proposées jusqu'au mois d'octobre : canoë, kayak, pédalo, paddle. C'est l'occasion idéale pour (re)découvrir les méandres de la Sèvre et son riche patrimoine naturel.

Début juin, les Hangars de Port Boinot rouvriront leurs portes, avec un nouvel opérateur qui assurera une activité bar-restauration et de nombreuses animations, dans une ambiance guinguette.

Toujours sur ce même site, les travaux de réhabilitation de la Maison patronale et de la Fabrique sont eux en cours de réalisation et accueilleront respectivement, d'ici fin 2024, un restaurant et un lieu événementiel, mis à disposition des entreprises (pour des colloques, des sessions de formation, etc.) Le tout, dans un vaste espace paysager de 25 000 m<sup>2</sup> qui se prête si bien à la détente, au repos.

Après la réfection de la cale du port, une offre de tourisme fluvial, le long de la Sèvre, est également

désormais disponible pour les visiteurs venant découvrir notre territoire. Elle permet d'aller du quai de Belle Ile jusqu'à Marans, à bord d'une péniche électrique, et marque le développement d'un tourisme doux, itinérant, au départ de Niort jusqu'à la mer.

De Port Boinot à la Brèche, en passant par la place des Halles, notre centre-ville s'est agrandi et continue de faire sa mue. Demain, les travaux de requalification entamés dans le secteur de la gare permettront une nouvelle extension de ce centre, de rapprocher la gare des quartiers alentours (Goïse, Champommier, Champclairot) et de redonner une nouvelle image à cette entrée de ville qui accueille 1,5M de voyageurs chaque année.

Enfin, la période printanière est également propice à la flânerie dans le centre-ville où de nouveaux commerces, bars et restaurants vous attendent. Les dernières ouvertures confirment l'attractivité commerciale de notre cœur de ville. Elles sont également la conséquence de l'arrivée de nouveaux habitants à Niort et en particulier d'étudiants attirés par le développement de nouvelles formations d'enseignement supérieur. Objectif : atteindre les

5 000 étudiants, à Niort, d'ici à 2030 !

Cela nous conforte dans notre volonté d'agir, au quotidien, pour continuer à faire de Niort une ville active et attractive, où la jeune génération peut venir étudier et se construire localement un avenir professionnel.

Ce dynamisme est également de mise avec l'accueil de congrès et salons sur le site de Noron. Après le succès du salon Atlantica, dédié à l'hôtellerie de plein air, l'automne dernier, le site de Noron a accueilli récemment la FoireExpo, dont c'était le 100<sup>e</sup> anniversaire, et la fête foraine. Tout au long des prochaines semaines de nombreuses autres animations sont prévues, autant d'occasions de sorties pour tous les Niortais.

Et pour se retrouver, autour d'un moment de convivialité, n'oubliez pas les "Voisnades" organisées ce vendredi 12 mai. De nombreux rassemblements sont prévus, dans chaque quartier, retrouvons-nous ensemble à cette occasion ! Enfin, les "Apéros du mardi", toujours très attendus, reprendront dès le mardi 6 juin prochain, sur le parvis des Halles ! Sans oublier Jazz à Niort et les Jeudis Niortais. ●

**MAJORITÉ MUNICIPALE** - Dominique Six, Rose-Marie Nieto, Michel Pailley, Christelle Chassagne, Nicolas Videau, Jeanine Barbotin, Lucien-Jean Lahousse, Anne-Lydie Larribau, Elmano Martins, Bastien Marchive, Florence Villes, Philippe Terrassin, Valérie Volland, Thibault Hébrard, Romain Dupeyrou, Yamina Boudahmani, Sophie Boutrit, Gérard Lefèvre, Aurore Nadal, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simmonet, Yvonne Vacker, Éric Persais, Stéphanie Antigny, François Guyon, Lydia Zanatta, Ségolène Bardet, Nicolas Robin, Mélina Taché, Hervé Gérard, Noélie Ferreira, David Michaut, Aline Di Meglio, Karl Breteau, Fatima Pereira, Baptiste David, Véronique Rouillé-Surault.

## NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

### NOTRE VILLE DANS UNE DÉCENNIE

Le 15 décembre 2022 à Niort se tenait une des rares réunions d'information publique sur le PLUi-D, notre Plan Local d'Urbanisme, carte essentielle qui va dessiner notre agglomération pour les 10 ans à venir. Ce document, intercommunal (d'où le i attaché à PLU) comprend un volet Déplacements (d'où le D), car l'organisation urbaine détermine étroitement nos besoins de transport. Nos émissions carbone constituent un enjeu crucial et nous nous sommes engagés à les diviser par 2 d'ici 2030 ; il reste 7 ans. L'autre enjeu est de ne plus consommer d'espace naturel, donc densifier nos activités résidentielles, industrielles

ou commerciales. Or Niort s'octroie encore 1/4 de la consommation de terres agricoles de la CAN, alors qu'avec sa localisation, ses nombreuses friches et dents creuses, la ville centre aurait dû viser une consommation nette proche de zéro. L'enjeu est de recréer de la verdure, mais aussi de l'agriculture de proximité et du maraîchage dont on manque cruellement. Autre impasse du plan actuel : hormis un plan cyclable extra-urbain, le PLU ne comporte aucune réflexion sur le développement du transport collectif malgré des demandes explicites de citoyens des communes périphériques : une demande de bus directs, prio-

ritaires aux carrefours, vers la ville centre et ses cinq principaux pôles d'activité. La procédure prévoit une phase d'enquête publique à partir de juin 2023. Nous vous invitons à consulter en mairie les plans de zonage et le projet de règlement. Outre la non-consommation de terres agricoles, nous demandons l'obligation de rendre drainants tous les parkings de résidences privées comme des zones commerciales (voir ce qu'a fait Lidl à La Mude), car le rechargement des nappes phréatiques est crucial. ●

**NIORT ÉNERGIE NOUVELLE** : François Gibert, Cathy Girardin, Sébastien Mathieu, Véronique Bonnet Leclerc.

## SOLIDAIRES PAR NATURE !

### TOURISME SUR LA SÈVRE NIORTAISE

Le slow tourisme, c'est un tourisme alternatif pour un voyage plus respectueux de l'environnement, pour partager les richesses de la nature. En local, cela peut être naviguer sur la Sèvre en bateau électrique et traverser le Marais Poitevin. Une belle balade, mais à quel prix ! En validant un tarif de 2 000 euros la semaine en été, les élu-e-s

locaux, financeurs des travaux pour 65 %, ont clairement fait le choix de s'adresser aux plus hauts revenus.

Notre vision est différente :

- des hébergements à tous les prix et bien répartis
- une vraie politique cyclable et un réseau séparé du reste de la circulation

- des navettes fluviales à horaires réguliers, permettant de mettre son vélo
- prendre soin du Marais dans toute sa dimension face au changement climatique en s'opposant résolument aux méga-bassines, contrairement aux discours entendus lors de l'inauguration. ●

**SOLIDAIRES PAR NATURE** : Elsa Fortage et Yann Jézéquel.

## GABIN GARAUT

Jeune talent du rugby français

# UNE AFFAIRE DE FAMILLE ET DE POTES

Par Magali Tardé. Photo : Darri.

**D**u 7 au 16 avril, l'équipe de France de rugby moins de 18 ans a enchaîné les victoires lors du festival des 6 Nations qui s'est déroulé en Irlande, équivalent junior du Tournoi du même nom. Dans cette équipe, un jeune Niortais tire son épingle du jeu : Gabin Garault, formé depuis l'enfance au Stade Niortais.

Le rugby, chez les Garault, c'est plus qu'un sport, une affaire de famille ! Papa entraîneur, les enfants – deux garçons, une fille – sur le terrain, et maman participe à l'administration de l'association. *“Notre vie tourne depuis toujours autour du rugby, avec les entraînements en semaine et les samedis au stade. Même nos amis le pratiquent. Donc jouer s'est fait naturellement. J'ai commencé à 4 ans et demi,”* témoigne Gabin.

Repéré par la fédération française de rugby, le jeune joueur de 16 ans a intégré l'U18 avec un autre joueur du Niort Rugby Club, Charles Kanté Samba, son meilleur ami. *“La notion de camaraderie est primordiale. Sur le terrain, on est une famille. Il faut être frères pour qu'il y ait une vraie cohésion d'équipe.”*

Tous les deux sont en double licence Niort Rugby Club et Stade Rochelais. Gabin, en 1<sup>er</sup> B, poursuit ses études en sport étude. Le rythme des journées est intense : après une journée de cours (8 h-16 h), il enchaîne jusqu'à 20 h avec un entraînement individuel technique au poste (lancer, musculation, vitesse) suivi d'un entraînement collectif. Match, le samedi ; dimanche, récupération. *“En arrivant à La Rochelle, je suis passé d'un entraînement par semaine à deux entraînements par jour. Mais, malgré ce rythme intense, j'ai souhaité garder ma licence à Niort, pour continuer à jouer avec son équipe originelle.”*

Copains un jour, copains toujours... Cependant, il le reconnaît *“jouer dans une bonne équipe comme le Stade Rochelais, c'est porteur, ça met en valeur. Ça tire vers le haut car on se confronte à de très bons joueurs. Ça ne fait pas tout pour se faire remarquer, mais ça aide.”*

En février dernier, il a fait partie des 100 jeunes espoirs du rugby français réunis par la Fédération française de Rugby à Fréjus. Lors de ce stage, il a su tirer son épingle du jeu et a été sélectionné pour jouer le premier match de cette jeune équipe, contre l'Italie. Un moment d'autant plus fort, explique-t-il, que le recrutement se faisait surtout parmi les joueurs nés en 2005 et qu'il est de 2006. Un surclassement qu'il a légitimé par un essai.

Mais le jeune Gabin garde la tête sur les épaules. Même s'il rêve d'une carrière dans le rugby professionnel, il prépare sérieusement son bac et envisage des études en école de commerce. *“Dans le rugby, on n'est pas professionnel avant 22 ans. Ça me laisse le temps. Il faudra d'abord être sélectionné en U20. Je ne sens pas beaucoup de pression. Pour moi, le plaisir de jouer prime. Alors bien sûr, à La Rochelle comme en équipe de France, il faut être dans les meilleurs pour disputer les matchs, mais je prends les choses comme elles viennent.”* ●

